



Couverture mobile : l'Arcep publie enfin ses cartes détaillées, avec de l'open data

Avec un Konami Code 21



Le régulateur des télécoms, l'Arcep, propose une carte de couverture détaillée en Nouvelle-Aquitaine, avec prise en compte des appels et SMS en intérieur. Elle est disponible sur un site, monreseaumobile.fr, et en format ouvert. Un pas avant le passage à l'échelle nationale en fin d'année. L'Internet mobile, lui, devra encore attendre pour son détail.

Jeudi 21 mars, l'Arcep organisait un voyage à Bordeaux pour présenter ses cartes de couverture mobile détaillées, attendues de longue date et nous y a invité. Ces cartes sont à la fois proposées sur monreseaumobile.fr et en [open data](#) (sous forme vectorielle). Pour le moment, seule la Nouvelle-Aquitaine est concernée par le pilote, qui devra être suivi par un lancement national en septembre, si tout va bien.

Que ce soit les élus locaux ou les parlementaires, la pression publique est montée ces deux dernières années pour sortir des cartes « couvert ou non », sans idée de la qualité de service, qui ne semblaient plus convenir à grand monde. Les deux niveaux de couverture passent donc à quatre : inexistante, « limitée », « bonne » ou « très bonne », qui correspond aux appels et SMS de bonne qualité en intérieur.

- [Accéder à monreseaumobile.fr](#)
- [Accéder aux données en open data](#)

Cette opération « *cartes sur table* », l'autorité des télécoms l'affiche comme l'aboutissement de deux ans de travail, permis par la loi Macron à l'été 2015, puis par la loi Numérique l'an dernier. Ce travail semble pourtant arriver bien tard, alors que le programme de couverture des zones blanches avance (toujours [avec des retards](#)) et que le ministère a lancé en [décembre](#) la plateforme France Mobile, pour que les élus puissent remonter des problèmes. [Comme nous l'affirme Bercy](#), plus de 2 000 remontées ont été effectuées, pour environ 1 250 cas traitables chaque année.

Pour le régulateur, ce « *choc de transparence* » doit encourager l'investissement des opérateurs dans les réseaux. Il doit aussi apaiser les habitants des zones rurales, dont les élus se font l'écho. « *Il y a dans les territoires ruraux une extrême sensibilité. C'est le lien le plus important, en l'absence de très haut débit et de services physiques de proximité* » a rappelé le préfet Pierre Dartout.

Une carte interactive éditée par l'Arcep

Lisez la suite : 69 % de ce contenu reste à découvrir

Seuls nos abonnés et membres Premium peuvent lire l'intégralité de cet article.

Par Guénaël Pépin Publiée le 23/03/2017 à 09:10